



# STAGE SPÉCIAL CPE

Animé par le secteur CPE du SNES — Martinique  
Avec la participation d'un membre du secrétariat national de  
catégorie CPE

**Vendredi 08 décembre 2017 de 8h  
à 16h** Siège du SNES – Zac de  
Rivière Roche

## OBJECTIFS DU STAGE

Organiser un moment convivial pour parler de notre  
métier, de nos revendications, se retrouver ou faire connaissance.  
Faire le point sur l'actualité de la catégorie aux niveaux  
académique et national.  
Faire le point sur les nouvelles modalités d'évaluation.  
Faire le point sur l'application de la circulaire de missions, mener  
une réflexion collective.  
Répondre aux questionnements des collègues.

Venez nombreux. Ce sera la meilleure preuve que les CPE  
sont mobilisés et vigilants pour ce qui concerne leur  
métier.

## PROGRAMME DU STAGE

Ce programme pourra être adapté

### Le matin

- 8h00-8h30 : Accueil (boissons chaudes et viennoiseries)
- Tour de table : présentation des participants.
- Actualité pour la catégorie dans les contextes académique et national.
- Modalités d'évaluation (point sur la réforme)

### Le midi

Repas au restaurant Asiatique de l'immeuble du SNES

### L'après-midi

- PPCR
- Réponses à vos questions

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

(demande à déposer avant le 08 novembre 2017)

NOM ..... Prénom.....  
Grade et fonction.....  
Etablissement .....

à Madame la Rectrice de l'académie de la Martinique  
S/C de M.....(chef d'établissement)

Conformément aux dispositions

(si vous êtes titulaire) de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa7) portant statut général des fonctionnaires  
(si vous êtes non titulaire) de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 relative aux agents non-titulaires de l'Etat,

Et du décret 84-474 du 15 juin 1984 définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur  
de solliciter un congé le vendredi 08 décembre 2017 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera au Siège du SNES à la  
ZAC de Rivière Roche.

Il est organisé par le secrétariat académique du SNES (FSU) sous l'égide de l'IRHSES (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les  
enseignements de Second degré – SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres de stages dont les sessions ouvrent droit aux congés pour la  
formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au JORF du 06 janvier 2000)

A ..... le..... Signature

**STAGE CPE DU VENDREDI 08 DECEMBRE 2017** - Merci de nous prévenir de votre venue !

À retourner au SNES, Zac de Rivière Roche LD, Morne Dillon Sud, 2ème Etage, Bâtiment F5, 97200 Fort-de-France  
ou par mail : [s3mar@snes.edu](mailto:s3mar@snes.edu)

Nom :

Etablissement :

Tel personnel :

( ) Je prendrai mon repas avec le groupe (repas pris en charge à hauteur de 7 € pour les adhérents SNES)

Prénom :

Commune :

Mail :

Questions que vous voudriez voir aborder lors de ce stage :